



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 11/02/2015

## INTERDICTION DE CIRCULATION : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SOUTIENT LA PROPOSITION D'OLIVIER FAURE

**Dans une lettre ouverte à la maire de Paris Anne Hidalgo publiée le 1<sup>er</sup> février dernier, Olivier Faure, député de Seine-et-Marne et porte-parole du Parti socialiste, s'inquiète de l'impact pour les habitants d'Ile-de-France de la mesure d'interdiction de circuler de certains véhicules dès le 1er juillet 2016. S'il est évident que toute mesure visant à limiter la pollution mérite au moins d'ouvrir le débat, celle proposée par Anne Hidalgo apparaît tout aussi injuste qu'inefficace.**

### **Une mesure clivante et socialement injuste**

En interdisant l'accès à la capitale de certains véhicules, Anne Hidalgo pointe directement les banlieusards, stigmatisés comme les principaux pollueurs parisiens, trahissant ainsi une vision bien plus électoraliste qu'efficace. L'accès à Paris se résumerait-il à une élite en capacité d'accéder à l'achat d'un véhicule neuf ? Dès 2020, il faudra en effet disposer d'un véhicule de moins de 10 ans ET ne roulant pas au diesel pour détenir le droit de circuler dans la capitale.

### **La pollution ne s'arrête pas aux portes de Paris**

Avec la mise en place de ces restrictions de circulation draconiennes, la maire de Paris entend favoriser le report modal de l'utilisation de la voiture individuelle vers les réseaux de transports en commun et les déplacements « doux », et modifier profondément le parc automobile parisien et francilien pour augmenter la part des véhicules « électriques et rechargeables » au détriment des véhicules thermiques.

Or, si cette mesure a pour but d'améliorer le cadre de vie des parisiens, ce sont les banlieusards qui seront le plus pénalisés au quotidien.

En effet, ces incitations ne correspondent pas aux besoins de mobilité de ceux qui utilisent actuellement leur véhicule particulier dans la capitale : le véhicule électrique, tel qu'il est conçu aujourd'hui, ne dispose en effet que d'une autonomie très limitée et ne permet pas de parcourir les trajets imposés aux banlieusards pour accéder quotidiennement à Paris. D'un autre côté, l'offre de transports en commun est encore trop peu développée pour venir concurrencer efficacement la possession et l'usage de la voiture.

## La proposition d'Olivier Faure soutenue par « 40 millions d'automobilistes »

Dans sa lettre ouverte à Anne Hidalgo, le député et vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale Olivier Faure propose une solution alternative à l'interdiction pure et simple de tous les véhicules diesel et essence de plus de 10 ans à l'horizon 2020, qui imposerait à « une très large majorité d'automobilistes [de] chang[er] de mode de transports dans les cinq prochaines années, pour conserver le droit [...] de travailler tout simplement ».

Dans la mesure où ce sont principalement les rejets polluants émis par les « vieux véhicules » qui ont amené la maire de Paris à prendre la décision de restreindre la circulation routière dans Paris, le député propose de permettre à tous les véhicules achetés après 2010 de continuer à circuler dans la capitale, à conditions qu'ils soient équipés d'un filtre à particules, en première ou en deuxième monte (ce que l'on nomme le *rétrofit*). Dans le cas où une intervention en *rétrofit* serait nécessaire pour « dépolluer » le véhicule et ainsi le rendre conforme aux dernières normes EURO en vigueur, Olivier Faure suggère que le propriétaire puisse bénéficier « d'un crédit local et/ou national » à l'instar de ce qui a été mis en place en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Cette solution est vivement encouragée par « 40 millions d'automobilistes ».

De concert avec Olivier Faure, l'association enjoint Anne Hidalgo d'entendre la requête du député, de prendre en compte l'intérêt des automobilistes et de poursuivre l'élaboration des mesures destinées à améliorer la qualité de l'air dans le bassin parisien en concertation avec toutes les parties intéressées.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion.

Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)